



Madame le Recteur,
Mesdames et messieurs les membres du CTA,

Alors que les chiffres témoignent d'une flambée épidémique dans l'académie, qui touche également l'ensemble des écoles et établissements scolaires - quoi qu'ait pu en dire notre Ministre - le moins que l'on puisse remarquer, c'est l'absence de décisions visant non seulement à éteindre l'incendie, mais surtout qui permettraient d' éviter la reprise de feu. Réagir plutôt que prévenir, telle semble être la devise de notre ministre, que ce soit du point de vue sanitaire comme du point de vue pédagogique...

La FSU a d'ailleurs, depuis le mois de septembre, appelé à une campagne massive d'embauches et à l'ouverture de la liste complémentaire pour réduire le nombre d'élèves pas classe et permettre le respect des gestes barrières.

Dans le 1er degré, aujourd'hui il manque tellement d'enseignant.es, que le brassage se révèle parfois impossible à éviter au risque de mettre en danger les élèves que les parents ne peuvent pas reprendre et à « déscolariser » les autres, nous avons dû renoncer temporairement au dédoublement dans certaines classes de CP et CE1 en éducation prioritaire, faute de personnel et de nombreuses classes ne sont pas remplacées laissant les équipes se débrouiller seules sur le terrain ! Le Ministre s'accroche à sa marotte, des écoles ouvertes "coûte que coûte", l'illustrant même en musique, quel affront pour les collègues qui réclament l'accueil en demi-jauge des élèves pour éviter ce que nous craignons justement : la fermeture des écoles.

Dans le 2nd degré, à moins de trois mois des examens, avec 19 départements confinés et donc avec des lycées fonctionnant en demi jauge, nous aurions pu nous attendre vendredi à des annonces relatives aux aménagements des examens de fin d'année. Mais, pourquoi donc vouloir prévenir et rassurer les personnels, les élèves et les familles, quand le gouvernement considère qu'il peut s'en passer?

Nous souhaitons revenir sur l'organisation des tests salivaires ; le cadrage ministériel et la FAQ (foire aux questions du gouvernement en date du 27 mars 2021) sont clairs. « *Les autorités académiques sont chargées, en lien avec les préfets de département, de définir une organisation adaptée à chaque territoire afin d'organiser les campagnes de dépistage. Ces tests seront réalisés par des personnels de santé **volontaires** du ministère de l'Éducation nationale, médecins et infirmiers scolaires et de prévention. Des renforts pourront être mobilisés localement pour intervenir en appui des personnels du ministère de l'Éducation nationale, notamment les sapeurs-pompiers ainsi que les membres des associations agréées de sécurité civile* ».

Dans les faits, il n'en est rien !! Alors que le SNICS/FSU a interpellé à plusieurs reprises l'administration, nous ne pouvons que constater la pression inadmissible faite sur nos collègues infirmiers. Ainsi « la présence des infirmiers de l'EN est requise lors de ces campagnes » en invitant nos collègues à se rapprocher des directeurs d'école, ne revient-il pas à obliger nos collègues non volontaires à s'exécuter ? Quel mépris pour la profession et la place des infirmiers et infirmières à l'EN . Sans concertation ni appel au volontariat, les plannings sont établis, les journées planifiées jusqu'à 4 jours par semaine pour certaines, en primaire comme en maternelle alors même que les personnels infirmiers n'ont pas de missions en écoles maternelle. Nos collègues sont épuisées par ce détournement des missions et les conditions d'organisation : conditions de recueil de la salive, transvasement à la demande du labo, infirmière commis d'office, matériel de protection inadapté voire absent, erreur de date de tests, de lieu sans compter l'annulation d'action de santé, un suivi infirmier ingérable, ...la liste des dysfonctionnements est longue.

Pour quelle stratégie de dépistage ?

Les personnels infirmiers ne sont pas là pour éponger (ou pour gommer ?) le manque de moyens !!! Avec une infirmerie fermée, QUI dans les établissements est là pour prendre en charge le mal-être, le décrochage scolaire, les soins, ainsi que l'afflux des cas contact en l'absence des personnels infirmiers ? Nos collègues CPE, enseignants sont, eux aussi, épuisés ! On leur demande d'ailleurs (comble de l'ironie) le reste à charge d'1€ pour savoir s'ils ou elles ont été contaminé.es sur leur lieu de travail !

Faute d'être présentes au quotidien, les personnels devront ils bientôt faire du tri dans les infirmeries pour la prise en charge des jeunes en souffrance ? La santé mentale de nos jeunes, qui s'est déjà considérablement dégradée, est en jeu.

Nous vous demandons, Madame le Recteur, de réaffirmer clairement la priorité des missions des infirmières de l'EN dans les établissements scolaires.

Mais pour l'heure, nous sommes réunis pour nous prononcer sur les mesures d'emplois pour les personnels de directions et les personnels ATSS pour la rentrée scolaire, et force est de constater qu'aucun corps et qu'aucune fonction n'est épargnée par les suppressions de postes malgré le contexte sanitaire.

Comme chaque année, la FSU dénonce les suppressions systématiques de postes administratifs, de laboratoire et de direction.

Dans une académie qui connaît de nombreuses difficultés sociales et économiques, ces mesures contribuent à la dégradation du service public et aggravent davantage les difficultés des élèves et de leurs familles. Elles auront de lourdes conséquences sur les conditions de travail de tous, c'est inacceptable.

Concernant les modalités de mise en œuvre du dialogue social :

La FSU s'interroge sur la composition de certains GT préparatoires aux CTA. Il nous semble, que tout GT préparatoire doit être la stricte émanation des instances représentatives au sein desquelles doivent être délibérées les décisions. C'est en effet la représentativité de cette instance, qui donne toute leur légitimité aux débats qui s'y tiennent.

Pourtant, force est de constater que cette année encore, les organisations représentatives du CTA n'ont pas été conviées au GT relatif aux mesures d'emploi des personnels de direction, et que seules les organisations représentées en commission Blanchet, qui n'est pas représentative de l'ensemble des personnels, ont pu se prononcer sur ce sujet. A l'inverse, le GT relatif aux CPE ne tient pas compte de la représentativité en CTA puisqu'y est associée la commission Blanchet minorant ainsi le poids des organisations syndicales non présentes en Blanchet au profit d'organisations syndicales qui deviennent dès lors sur représentées ! La représentativité n'est pas à géométrie variable, elle doit respecter les votes de l'ensemble des personnels.

Outre la question de la représentativité, nous sommes là face à un réel problème de méthode= Madame le Recteur, vous nous demandez à ce jour de nous prononcer sur les mesures d'emploi des personnels de direction, et qui plus est des suppressions, sans que nous puissions connaître les tenants et les aboutissants des discussions qui ont mené à de telles propositions.

La FSU demande à ce que l'ensemble des GT respectent la composition des instances représentatives.

Concernant les personnels infirmiers : faute de création depuis plusieurs années, d'un recrutement par concours insuffisant (6 en 2020 pour 34 postes vacants), nous ne pouvons que constater une dégradation des conditions de travail, une perte d'emplois infirmiers au profit d'autres missions. Des créations massives de postes de titulaires sont nécessaires pour obtenir une offre permanente de soins infirmiers :

1°) : à minima 1 emploi à temps complet effectif dans chaque établissement.

2°) : 2 emplois d'infirmier.es à temps complet dans chaque établissement avec internat.

3°) : à minima dans chaque collège avec poste en inter-degré 2 emplois à temps complet permettant une présence effective à temps plein dans le collège.

Concernant le bilan social :

Depuis 2012 les employeurs publics sont tenus de produire des statistiques genrées et les intégrer au bilan social, en particulier sur les questions d'égal accès aux métiers et aux responsabilités professionnelles ainsi qu'aux écarts de rémunérations et déroulement de carrière. En vue de l'ouverture du chantier de déclinaison académique du plan national d'action Egalité pro, la FSU demande que l'académie fournisse dès ce 2eme trimestre 2021 les données statistiques genrées de l'ensemble des chantiers Égalité pro. Ces données devront par la suite être intégrées au nouveau Rapport social unique.

Concernant la feuille de route RH :

La FSU souhaite à nouveau rappeler le manque récurrent de moyens accordés à la prise en compte et à la prévention de la souffrance au travail. Tous- syndicats, chercheurs voire autorités académiques- s'accordent sur l'épuisement et le mal-être des personnels dans l'Éducation Nationale. La feuille de route présentée ce jour n'est malheureusement toujours pas en mesure de répondre aux besoins de notre académie malgré l'investissement des personnels RH. Nous constatons par exemple l'empilement des missions de Mme la DRH adjointe, nommée référente Égalité professionnelle.

Nous vous rappelons que le plan national d'action en faveur de l'égalité professionnelle prévoit de nommer à temps plein un référent égalité professionnelle. Pour notre académie, en plus d'occuper ses missions RH, d'instruire de nombreux

dossiers transversaux, la DRH adjointe doit porter le dossier égalité professionnelle. Cet empilement de casquettes doit cesser, l'académie doit se doter d'un référent égalité professionnelle dédié à temps plein et ainsi se conformer à la feuille de route ministérielle en matière d'égalité professionnelle et à ses ambitions. D'autre part, des mesures concrètes en faveur de la qualité de vie au travail et de la prévention des RPS doivent être mises en œuvre. Le temps n'est pas à la réflexion mais à l'action pour améliorer concrètement et durablement les conditions d'exercice de nos métiers dans l'académie.

Concernant les étudiants et les enseignants du Master Meef EPS de Valenciennes:

Nous apprenions il y a quelques jours qu'un groupe de travail organisé au sein de l'UPHF (Université Polytechnique des Hauts de France) de Valenciennes travaillait autour de la question du « devenir des Masters MEEF au sein de l'UPHF? ». La décision est tombée: ce sera la fermeture du Master MEEF EPS.

C'est tout simplement inadmissible ! Dès la rentrée 2021 des étudiants de L3 ne pourraient poursuivre leur formation en M1 Meef, et les M1 pareillement en M2. Ils se retrouvent sur le trottoir de la formation dans laquelle ils se sont engagés depuis 3 ans minimum.

Laisser les étudiants sans perspectives d'avenir et sans propositions alternatives témoignent clairement du manque de considération de l'INSA, de l'INSPE et de l'UPHF à l'égard de leurs étudiants.

A ce jour, nous ne comprenons pas cette décision qui semble se baser sur des critères économiques et ne prend absolument pas en compte le projet de formation des étudiants, ni ne respecte les enseignants qui les accompagnent.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, c'est une manière d'ajouter l'impensable aux difficultés économiques et sociales rencontrées par les étudiants. La FSU demande expressément que l'INSA et l'INSPE trouvent les accords nécessaires budgétaires et humains au maintien de cette voie de formation qui est plébiscitée par les bacheliers et les étudiants du sud du département notamment et pour qui l'offre de formation est déjà réduite.

La mesure pourrait concerner le master Meef Arts plastiques et mathématiques ! Il est évident que la suppression d'une filière de formation d'enseignants, notamment en mathématique, ajouterait des difficultés de recrutement dans des disciplines déjà en tension.

Pas d'anticipation, pas de considération, un dialogue social biaisé, une représentativité bafouée, des missions empilées et/ou détournées...la maison "Education Nationale" flambe tout comme la crise sanitaire mais le pompier Blanquer ne veut pas éteindre l'incendie et joue avec le "feu sanitaire et social" !

Pour la FSU, maintenir les écoles et les établissements ouverts est notre préoccupation à toutes et à tous. Mais cela ne peut se faire au détriment de la santé des personnels, des élèves et de leurs familles ! Offrir un service public d'éducation de qualité est essentiel. Mais cela ne peut se faire sans moyens à la hauteur des besoins sur le terrain. En ces temps difficiles, l'absence de recrutement d'infirmier-es dans l'EN, est un bien mauvais signal... dont les employeurs porteront la responsabilité.